

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 20 mars à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 14 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 11  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0

**Présents :** Alexandra BUTEL, Jacqueline PUGET, Alain MANIVEL, Jean-Louis SERRES, Alain LAURENS, Jean-Marie PRAYER, Frédérique PRAL, Stéphane PATRAS, Jérémy SARRAZIN, Marie-Paule ROGOU,

**Excusés/pouvoirs :** Marie-Jo CAYOL (pouvoir à F. PRAL),

**Absents :** Cécile LAPEYRE

**Secrétaire de séance :** Jacqueline PUGET

**Objet : Détermination du rang occupé par l'adjoint élu**

**Considérant** l'élection du Maire par délibération n°2023-001 du 14/01/2023, suite à la démission de l'ancien maire le 08/11/2022 ;

**Considérant** la délibération n°2023-059 du 14/03/2023 fixant à 4 le nombre d'adjoints ;

**Considérant** la démission du 1<sup>er</sup> Adjoint, M. Jean LAPEYRE, acceptée par M. Le Préfet le 13 février 2024 ;

**Considérant** la délibération n°2024-015 du 20/03/2024 par laquelle Jean-Marie PRAYER a été proclamé adjoint au Maire ;

Mme le Maire propose que les adjoints anciennement élus montent dans l'ordre du tableau, plaçant le nouvel adjoint élu au 4<sup>ème</sup> rang.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **PROCLAME** Mme Jacqueline PUGET 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire de la Commune du Dévoluy
- **PROCLAME** M. Alain LAURENS 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de la Commune du Dévoluy
- **PROCLAME** M. Jean-Louis SERRES 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de la Commune du Dévoluy
- **PROCLAME** M. Jean-Marie PRAYER 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de la Commune du Dévoluy.

(Tableau du conseil municipal en annexe)

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 28.03.2024  
Publié le : 28.03.2024  
Affiché le : 28.03.2024

